

JANVIER 2018
Dossier de presse



PLAN CLIMAT

1 planète, 1 plan



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

SOMMAIRE

MESSAGE DE NICOLAS HULOT

RENDRE IRRÉVERSIBLE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS

- Faire progresser le droit de l'environnement
- Mobiliser la société



AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DE TOUS LES FRANÇAIS

- Développer une mobilité propre et accessible à tous
- Éradiquer la précarité énergétique en dix ans
- Consommer plus responsable
- Placer l'économie circulaire au cœur de la transition énergétique



EN FINIR AVEC LES ÉNERGIES FOSSILES ET S'ENGAGER DANS LA NEUTRALITÉ CARBONE

- Produire une électricité sans carbone
- Laisser les énergies fossiles dans le sous-sol
- Renforcer le prix du carbone pour donner un juste coût à la pollution
- Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050



- Mettre fin à la vente des voitures émettant des gaz à effet de serre d'ici 2040

LA FRANCE, N°1 DE L'ÉCONOMIE VERTE AVEC L'ACCORD DE PARIS

- Dessiner des solutions d'avenir avec la recherche
- Faire de Paris la capitale de la finance verte



LA FRANCE N°1
DE L'ÉCONOMIE
VERTE

ENCOURAGER LE POTENTIEL DES ÉCOSYSTÈMES ET DE L'AGRICULTURE

- Mobiliser l'agriculture pour lutter contre le changement climatique
- S'adapter au changement climatique
- Mettre fin à l'importation de produits contribuant à la déforestation



L'AGRICULTURE ET
LES ÉCOSYSTÈMES,
UN ATOUT

INTENSIFIER LA MOBILISATION INTERNATIONALE SUR LA DIPLOMATIE CLIMATIQUE

- Soutenir les acteurs non gouvernementaux engagés pour le climat
- Accompagner les pays en développement dans la lutte contre le dérèglement climatique



LA FRANCE LEADER
DE LA DIPLOMATIE
CLIMATIQUE

#1PLANÈTE1PLAN

Message de Nicolas Hulot

La France est, depuis la COP21, **la gardienne d'une responsabilité universelle, celle de la lutte contre le changement climatique**. Alors que les désordres du climat bousculent, partout sur la planète, les plus pauvres et les plus vulnérables, notre résolution est totale : nous devons encore accélérer pour réussir la transition énergétique et climatique, être plus ambitieux, être plus inventifs, être plus solidaires.



C'est l'objectif de ce plan climat, préparé à la demande du Président de la République et du Premier ministre : **mobiliser l'ensemble du Gouvernement** pour faire de l'Accord de Paris une réalité pour les Français, pour l'Europe, et pour notre action diplomatique.

Ce Plan climat repose sur deux éléments indispensables : l'ambition et la solidarité.

Nous souhaitons dépasser nos objectifs, aller plus loin, plus vite. Cette ambition est matérialisée par de **nouveaux objectifs pour la France**. En effet, la division par 4 de nos émissions de gaz à effet de serre jusque-là prévue dans notre pays n'était pas assez ambitieuse pour répondre aux objectifs de l'Accord de Paris. C'est pour cela que nous allons dès à présent **viser la neutralité carbone à l'horizon 2050**. Aujourd'hui, nous avons les moyens de ces ambitions : les énergies renouvelables se développent rapidement, on sait construire ou rénover des logements pour qu'ils ne consomment plus ou presque pas d'énergie, on sait que la voiture électrique est en plein boom.

L'ambition, c'est aussi affirmer que les énergies fossiles appartiennent aux 19e et 20e siècles. C'est pour cela que le Plan climat prévoit **l'interdiction de tout nouveau permis d'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire français, afin qu'autour de 2040 nous ne produisions plus d'hydrocarbures**. C'est aussi dans ce sens que nous voulons aller, en visant la fin de la vente des voitures essence ou diesel en 2040. Il en va de même pour la production d'électricité, pour laquelle **nous allons progressivement arrêter d'utiliser le charbon**. Notre ambition, c'est aussi de mettre fin à la déforestation en évitant de consommer des produits qui contribuent à l'abattage des forêts tropicales.

Cette ambition ne peut se concevoir sans donner la priorité à la solidarité, pour que chaque Français participe à cette dynamique. Pour cela, nous allons **aider les plus modestes à changer de véhicule ou trouver une solution pour réduire leur facture de chauffage**. Je compte aussi sur les entreprises, les territoires, les partenaires sociaux, pour construire cette dynamique, rendre avec nous l'Accord de Paris irréversible, et faire en sorte que la France en tire tous les bénéfices en termes d'emploi, d'attractivité et d'innovation. Enfin, nous protégerons mieux les Français face aux risques climatiques en adoptant et en mettant en œuvre un plan de protection face aux catastrophes liées au climat.

La France doit aussi continuer son action de pédagogie et d'exemplarité à l'international. Elle jouera tout son rôle pour convaincre, inlassablement, de l'intérêt universel de l'Accord de Paris. Nous continuerons cette fabuleuse mobilisation des entreprises, des gouvernements locaux, des banques de développement, des institutions internationales pour amplifier toutes les initiatives lancées lors de la COP 21, qu'il s'agisse de l'Alliance solaire internationale, de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables ou de la protection des victimes des événements climatiques extrêmes.

Ce Plan climat appartient à tous les Français. Nous les associerons à son suivi et permettrons aux Français de participer au premier budget participatif sur le climat, et ainsi de donner leur avis sur les politiques que nous engagerons. Il trouvera sa prolongation dans le grand plan d'investissement annoncé par Emmanuel Macron, dont la transition écologique sera une priorité.

L'Accord de Paris pour tous, c'est notre mission, c'est notre vision, parce que nous n'avons qu'une planète, nous avons un plan.

Nicolas Hulot,
Ministre d'État,
Ministre de la Transition écologique et solidaire
6 juillet 2017

Rendre irréversible la mise en œuvre de l'Accord de Paris





Faire progresser le droit de l'environnement

Le président de la République a annoncé devant le Congrès la transformation du Conseil Economique, Social et Environnemental en Chambre du Futur, permettant de consulter la société civile et d'intégrer les enjeux de long terme, comme la préservation de la planète, dans nos institutions. Cela permettra de mieux prendre en compte les générations futures dans la prise de décision.

Zoom sur le Pacte Mondial pour l'environnement

Le Pacte Mondial pour l'environnement est une initiative lancée par Laurent Fabius, président du Conseil Constitutionnel, qui a pour objectif de faire progresser le droit international de l'environnement.

Lors de l'Assemblée générale des Nations unies, Emmanuel Macron a annoncé que la France allouerait « **5 milliards d'euros par an à l'action sur le climat d'ici à 2020** », dont plus d'un milliard d'euros pour l'adaptation. Le Président de la République a aussi annoncé lors du One Planet Summit que notre pays porterait à **1,5 milliard d'euros** par an dès 2020 l'aide française à l'adaptation pour les pays du Sud.

Agenda

Le Pacte mondial pour l'environnement a été présenté le 19 septembre 2017 lors de l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

Mardi 19 septembre 2017, Emmanuel Macron, président de la République, **Nicolas Hulot**, ministre de la Transition écologique et solidaire, et **Brune Poirson**, secrétaire d'État, ont porté le projet de Pacte mondial pour l'environnement. **António Guterres**, secrétaire général des Nations unies, a appelé à **soutenir l'initiative proposée par le gouvernement français.**





Mobiliser la société

L'État associera les citoyens et les consommateurs de manière innovante au suivi du Plan climat. La mobilisation lancée à travers la **plateforme « Make our planet great again »**, se poursuivra pour **encourager les projets les plus innovants et les plus emblématiques** de la mise en œuvre du Plan climat.

**MAKE OUR
PLANET
GREAT
AGAIN**

Cette plateforme animera aussi des événements qui mettront en valeur la transition écologique et le leadership français dans la lutte contre le dérèglement climatique.

L'État associera chaque ministère à la mise en œuvre du plan d'action climat, à travers les lettres de mission qui seront envoyées à chaque ministre par le Premier ministre.

#MonProjetPourLaPlanete

« L'Accord de Paris, nous avons tous le devoir de le protéger et de le mettre en œuvre. C'est pour cela que le Plan climat prévoit, pour la première fois, des budgets participatifs permettant à tous les Français d'apporter leur contribution », selon Nicolas Hulot. Avec l'initiative « Mon projet pour la planète », chaque citoyen pourra proposer un projet et soutenir des actions exemplaires et innovantes pour lutter concrètement contre le dérèglement climatique.

Agenda

Rendez vous en avril 2018 :
les initiatives « **Mon projet pour la planète** »
sélectionnées par le jury
seront soumises au vote de
tous les citoyens.



Les citoyens peuvent encore proposer des projets et seront appelés à voter sur **3 grands leviers** : l'énergie, la biodiversité et l'économie circulaire.

www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr

Améliorer le quotidien de tous les Français





Développer une mobilité propre et accessible à tous

Afin que chaque Français puisse bénéficier de l'Accord de Paris, le gouvernement mettra en place une prime à la transition pour remplacer les véhicules qui ne sont pas éligibles à la vignette Crit'Air par des véhicules neufs ou d'occasion, moins polluants et plus économes en carburant, en fonction de l'évolution de la fiscalité écologique.

Cela permettra de réduire la pollution, mais aussi d'aider les ménages qui n'ont pas aujourd'hui les moyens d'acheter un véhicule aux normes Crit'Air.

Agenda

Rendez-vous en
Janvier 2018 pour le
lancement du
dispositif



8

Fin octobre 2017, ce sont plus de 8 millions de vignettes Crit'Air qui ont été commandées partout en France.

Les Assises de la mobilité

En matière de transports, le gouvernement a décidé de donner la priorité aux transports du quotidien. Lancées le 19 septembre 2017, sous l'égide d'Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, les Assises de la mobilité ont permis de préparer pendant trois mois les grands choix en matière de mobilités qui seront traduits dans une Loi d'Orientation des Mobilités présentée au Parlement début 2018.

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/assises-mobilite-priorite-aux-transports-du-quotidien-et-renovation

Depuis le 1er janvier 2018, la prime à la conversion des véhicules est accessible à tous : les Français qui veulent changer un véhicule polluant pour une voiture plus propre, neuve ou d'occasion, peuvent désormais bénéficier d'une aide de 1000 à 2000 euros. Pour les accompagner, Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a lancé début janvier 2018 la plateforme d'information www.primealaconversion.gouv.fr.

La prime à la conversion est l'une des 4 mesures du « Paquet solidarité climatique » présenté par Nicolas Hulot en septembre 2017



Éradiquer la précarité énergétique en 10 ans

Dans le domaine du logement, le gouvernement proposera un accompagnement à tous les Français modestes, pour que locataires et propriétaires en situation de précarité énergétique (c'est-à-dire ayant des difficultés à se chauffer ou à payer leur facture d'énergie) puissent se voir proposer une solution.

Le gouvernement se fixe comme objectif de **faire disparaître en 10 ans les passoires thermiques**, c'est-à-dire les logements qui, mal isolés, conduisent à la précarité énergétique.

7

On dénombre près de 7 millions de passoires thermiques aujourd'hui en France.

La facture d'énergie est le 2e poste de dépenses courantes d'un ménage.



Le chèque énergie va bénéficier à **4 millions de ménages en 2018**, avec un montant moyen annuel de 150 €, **revalorisé à 200 €** en moyenne. Cette mesure fait partie du « **Paquet solidarité climatique** » présenté par Nicolas Hulot le 19 septembre 2017.

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/paquet-solidarite-climatique-quatre-mesures-ecologiques-et-solidaires

Exemple d'innovation : à l'université de la Réunion, le 1^{er} amphithéâtre à énergie positive permet de se rafraîchir sans climatisation.

Agenda

Dans le cadre du Plan Climat et de la Stratégie logement du Gouvernement, Nicolas Hulot et Jacques Mézard ont lancé le 23 novembre 2017 **une concertation sur le plan de rénovation énergétique des bâtiments**. Jusqu'à fin janvier 2018, l'ensemble des Français et des acteurs de la rénovation sont invités à s'exprimer.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/projet-plan-renovation-energetique-lancement-concertation-et-mobilisation>



Consommer plus responsable

14 000

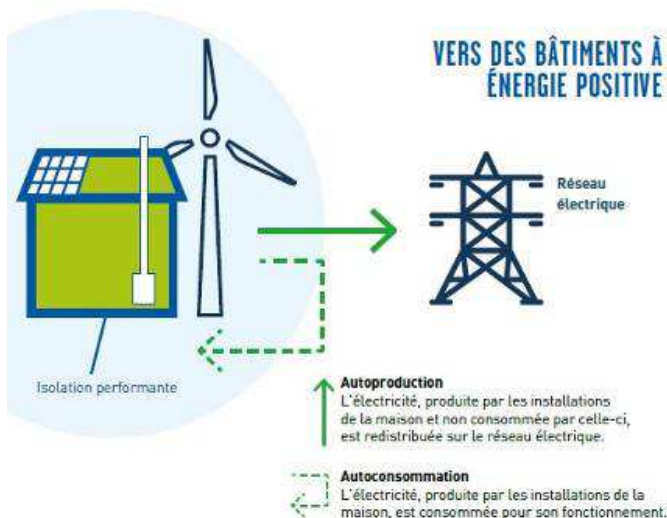
Plus de 14 000 foyers français produisent et consomment leur propre électricité (source Enedis – avril 2017)

La consommation responsable, c'est permettre aux Français de produire et consommer leur propre électricité. C'est ce qu'on appelle l'autoconsommation.

L'État soutiendra les quartiers ou les zones rurales qui souhaitent produire et consommer leurs propres énergies renouvelables, comme le biogaz, ou l'énergie solaire.

25

Une installation de 25 m² de modules photovoltaïques peut produire en un an l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage, cuisine et eau chaude) d'une famille de 4 personnes.





Placer l'économie circulaire au cœur de la transition énergétique

22,5

22,5 millions de tonnes de CO2 sont évitées chaque année en France grâce au recyclage des déchets.

30

Recycler une tonne de déchets générerait 30 fois plus d'emplois que de les mettre en décharge.

L'économie circulaire permet de réduire les déchets et les flux de matières

premières et d'énergie. C'est une révolution industrielle majeure, source de compétitivité et d'innovation.

Pour aider les entreprises françaises, et en particulier les PME, à agir pour le climat, **l'Etat apportera une aide aux petites entreprises** qui souhaitent faire des économies de matières et d'énergies.

Le gouvernement publiera une **feuille de route pour l'économie circulaire en**

2018 intégrant les principales mesures qui pourront être prises afin de favoriser ce développement, notamment en termes de fiscalité des déchets, de modulation de l'éco-contribution, de responsabilité élargie des producteurs.

Objectif

100 % économie circulaire

Agenda

Rendez-vous en 2018 pour la publication de la feuille de route sur l'économie circulaire

Comment arriver à réduire de moitié la mise en décharge et recycler 100% des plastiques d'ici 2025 ? Comment passer de la gestion des déchets à la gestion des ressources ? Pour élaborer la feuille de route, Nicolas Hulot et Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès de Nicolas Hulot, ont lancé le 24 octobre **les travaux d'une grande consultation** associant les acteurs du secteur et les citoyens.

www.consultation-economie-circulaire.gouv.fr



En finir avec les énergies fossiles et s'engager dans la neutralité carbone





Produire une électricité sans carbone

42

Le charbon est aujourd'hui la principale source d'émissions de CO₂ sur la planète. La France proposera des solutions d'accompagnement aux territoires concernés par la fin de la production d'électricité issue des centrales à charbon.

Le charbon représente 42 % des émissions de CO₂ dans le monde.

Source : CGDD - Ministère

La France deviendra ainsi l'un des premiers pays industrialisés sans charbon. La France soutiendra aussi le développement des énergies renouvelables, en prévoyant des appels d'offre permettant d'atteindre l'objectif de 32% d'énergies renouvelables en 2030, en encourageant l'éolien terrestre et marin, mais aussi l'énergie solaire et l'utilisation de la biomasse pour produire de la chaleur. Il faudra donc accélérer car la France est en retard sur les objectifs de la loi de transition énergétique.

Des mesures seront prises pour simplifier encore le développement des énergies en mer, de la géothermie, de la méthanisation, et des expérimentations seront réalisées afin de permettre de réduire le temps moyen de développement de ces projets. Dans le cadre des Assises de l'Outre-mer, le gouvernement publiera une liste des appels d'offres qui seront lancés dans les prochaines années pour développer les énergies renouvelables dans ces territoires. En métropole, la programmation des appels d'offres sur la durée du quinquennat sera présentée d'ici un an, dans le cadre de la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Agenda

Rendez-vous fin 2018 pour la présentation de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. Un débat public est en préparation pour la révision de la PPE.

« Floatgen », **la première éolienne flottante française**, a été inauguré par Sébastien Lecornu le 13 octobre 2017 à Saint-Nazaire. D'une puissance de 2 MW, elle produira l'équivalent de la consommation annuelle électrique de 5000 habitants.





Laisser les énergies fossiles

dans le sous-sol

La France a décidé d'**interdire tout nouveau projet d'exploration d'hydrocarbures**. Cette décision concerne aussi les énergies fossiles dites non conventionnelles, comme les gaz et pétrole de schiste. Un projet de loi sera présenté dans ce sens au Parlement à l'automne.

32

La loi de transition énergétique pour la croissance verte fixe l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation finale d'énergie en 2030.

2040

A horizon 2040, la France ne devrait plus produire de pétrole, de gaz et de charbon.

La France produit du gaz et du pétrole, en métropole et en Outre-mer. Mais elle importe aujourd'hui plus de 90% des énergies fossiles qu'elle consomme. **La priorité est donc de réduire la consommation, mais aussi de maintenir les**

hydrocarbures dans les sous-sols, car les scientifiques expliquent que l'immense majorité de ces ressources ne doivent pas être utilisées si l'on veut avoir une chance de rester en dessous de 2°C.

Les gaz et pétroles de schistes sont et resteront interdits.

Les contrats de transition écologique

Mise en place d'une politique d'accompagnement des salariés, des entreprises et des territoires qui seront directement concernés par la fin des énergies fossiles pour les reconverter et en faire les bénéficiaires de la transition écologique et solidaire.

Agenda

Le projet de loi a été présenté le 6 septembre 2017 en Conseil des ministres.



La loi a été publiée au Journal officiel le 31 décembre 2017. La France devient **l'un des premiers pays au monde** à tourner le dos aux énergies fossiles.



Renforcer le prix du carbone pour donner un juste coût à la pollution

Le prix du carbone permet à tous les acteurs, entreprises et ménages d'anticiper la hausse des prix du carbone et de choisir les investissements dans le transport ou le logement qui permettent de limiter la pollution. **Le gouvernement a choisi de faire converger la fiscalité entre le diesel et l'essence avant 2022**, et d'accélérer la montée en puissance du prix du carbone.

Pour les plus modestes, des mesures d'accompagnement comme le chèque énergie viendront accompagner cette évolution.

La France est l'un des pays pionniers dans le monde sur la tarification du carbone. Elle soutient la coalition pour un prix du carbone, lancée dans l'Accord de Paris, qui vise à ce que 25% des émissions mondiales soient couvertes par un prix du carbone en 2020 et 50% en 2030.

Introduire une fiscalité incitative sur les HFC

Pour encourager le développement d'alternatives, le Plan Climat élargit la fiscalité aux gaz HydroFluoroCarbures (HFC), qui sont parmi les plus polluants. Ils sont notamment utilisés comme réfrigérants dans les climatiseurs et les réfrigérateurs.

Agenda

Rendez-vous en septembre pour le projet de loi de finance 2018



Le 26 septembre 2017, Emmanuel Macron a lancé **les travaux pour un prix carbone minimum significatif en Europe**. Le Plan climat se traduit par une fiscalité écologique plus ambitieuse. Le prix de la tonne de CO₂, servant de base au calcul des taxes intérieures de consommation (TIC), doit passer de **30,50 € en 2017 à 44,6 € en 2018 puis atteindre progressivement**

86,20 € en 2022. Le projet de loi de finances 2018 traduit ces évolutions.

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/paquet-solidarite-climatique-quatre-mesures-ecologiques-et-solidaires



Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050

Pour rester en dessous de 2°C, voire de 1,5°C, il faudra, comme le soulignent les scientifiques du GIEC, que dans la seconde moitié du XXI^e siècle, les émissions de gaz à effet de serre soient fortement réduites.

Avec la loi de transition énergétique, la France avait pour objectif de diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Le Plan Climat intègre désormais de nouveaux objectifs : **viser la neutralité des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050**, c'est-à-dire trouver un équilibre entre les émissions de l'Homme et la capacité des écosystèmes à absorber du carbone.

La France est, avec la Suède et le Costa Rica, parmi les premiers pays du monde à se fixer ce type d'objectifs. **Cet objectif sera décliné dans la stratégie nationale bas carbone publiée en 2018.**

Coalition neutralité carbone lancée au *One Planet Summit* :

Menée par les Iles Marshall et la Nouvelle Zélande, la coalition **Towards Carbon Neutrality**, mobilise aujourd'hui 16 pays qui s'engagent à publier dès 2018 et au plus tard en 2020, une trajectoire « neutralité carbone » à l'horizon 2050. Par ailleurs 32 villes et de nombreuses entreprises ont également pris un engagement de neutralité carbone.

En savoir plus :

www.oneplanetsummit.fr

29

Le secteur des transports est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France (29% en 2014)



Agenda

Nicolas Hulot a appelé le 13 novembre 2017 les Français à participer à l'élaboration de la **nouvelle Stratégie nationale bas-carbone** qui fixera d'ici fin 2018 une nouvelle trajectoire de réduction d'émissions plus ambitieuse.

<http://enqueteur.dgec.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=32481&lang=fr>



Mettre fin à la vente des voitures qui émettent des gaz à effet de serre d'ici 2040

Le transport est aujourd'hui le premier secteur responsable des émissions de gaz à effet de serre en France. C'est aussi un secteur en pleine transformation, avec le développement des mobilités douces, mais aussi des véhicules électriques.

Une révolution de la mobilité du quotidien nous attend, avec des véhicules plus autonomes, plus partagés.

Cette révolution, c'est une opportunité formidable qu'il faut accélérer. C'est pourquoi nous fixons aujourd'hui l'objectif de mettre fin à la vente de voiture à essence ou au diesel en 2040, pour encourager les constructeurs automobiles à innover et à devenir leader de ce marché.

D'autres pays, comme l'Inde, les Pays Bas ou la Norvège se sont dotés d'objectifs très proches.

16%

C'est la part des voitures neuves électriques qui sont vendues en Norvège. En France, ce sont déjà plus de 100 000 véhicules électriques immatriculés.

L'exemple de l'Inde

Il y a quelques mois, Piyush Goyal, le ministre d'État en charge de l'Énergie, des Énergies renouvelables, du Charbon et des Mines de l'Inde a annoncé : « *L'idée est que d'ici 2030, pas une seule voiture à pétrole ou à diesel ne soit vendue dans le pays* ».

Depuis l'annonce de la France, **le Royaume-Uni et la Chine** ont pris des engagements similaires. **De grandes villes** ont également annoncé la fin des véhicules diesel ou essence d'ici 2030.

Par ailleurs, la Commission européenne a annoncé le 8 novembre 2017 son Paquet mobilité.



**La France numéro 1 de l'économie verte
avec l'Accord de Paris**





Dessiner des solutions d'avenir avec la recherche

Dans le cadre de l'initiative « Science, come to France », la France renforce dès à présent ses dispositifs d'attractivité et de coopération scientifique dans les domaines clés pour combattre le changement climatique.

Elle met ainsi en place un programme pour l'accueil de chercheurs confirmés de haut niveau, confié au CNRS, ainsi que de chaires d'excellence pour de jeunes chercheurs, et un programme sélectif d'accueil de doctorants

La France accueillera la 47e session plénière du GIEC en 2018.

195

Le Giec été créé en 1988 par deux institutions des Nations unies : l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Il comprend 195 membres.

Agenda

**Rendez-vous
du 13 au 16 mars
2018 à l'UNESCO
pour la 47^e session
du GIEC**



Depuis plus de 25 ans, le GIEC évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts, mais aussi les possibilités d'atténuer l'évolution future et de s'adapter aux changements attendus. Les rapports du GIEC sont établis selon une démarche formelle la plus internationale, la plus objective et la plus transparente possible. **Le GIEC a commencé en 2016 son 6e cycle d'évaluation qui se terminera en 2022.**



Faire de Paris la capitale de la finance verte

Paris, qui dispose d'une expérience de qualité mise en place lors de la COP21, doit devenir la capitale de la finance verte et de la finance responsable. Nous assurerons la promotion des label de finances verte et responsable.

La France doit aussi être au cœur de la réflexion sur la meilleure prise en compte des risques climatiques dans la régulation financière (article 173 de la Loi pour la transition énergétique et la croissance verte) sur la scène mondiale.

Cela oblige les investisseurs à publier l'impact de leurs activités sur le climat, et à choisir d'investir dans l'économie verte plutôt que dans les énergies fossiles.

Zoom sur l'article 173

Avec cet article 173, la France est devenue le premier pays au monde à demander la publication, par les investisseurs, d'informations relatives à leur prise en compte de critères environnementaux (notamment climatiques), sociaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement. Cette disposition s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Le 12 décembre 2017, Emmanuel Macron, président de la République française, Jim Yong Kim, président du Groupe Banque mondiale et Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, ont réuni à Paris les leaders internationaux et des citoyens engagés venus du monde entier. **12 engagements ont été pris, et la One Planet Coalition créée** pour s'assurer qu'ils soient tenus. Les prochains mois seront consacrés à leur mise en œuvre. Plusieurs pays européens se sont notamment engagés à examiner la mise en place d'un **prix du carbone significatif**, voire, pour certains, à le mettre en place, dans les secteurs pertinents. Par ailleurs, la coalition « **Climate Action 100+** » a été lancée : elle rassemble 225 grands investisseurs institutionnels représentant plus de 26 300 Mds de dollars d'actifs sous gestion pour coordonner leurs actions vis-à-vis des 100 entreprises cotées les plus émettrices de gaz à effet de serre.

Retrouvez les 12 engagements sur www.oneplanetsummit.fr



Encourager le potentiel des écosystèmes et de l'agriculture





Mobiliser l'agriculture pour lutter contre le changement climatique

L'agriculture est l'un des secteurs les plus exposés aux conséquences du dérèglement climatique. Chaque année, sécheresses et inondations menacent les récoltes en France, en Europe et partout sur la planète.

L'agriculture est aussi un secteur qui émet des gaz à effet de serre, par l'utilisation d'engrais, l'élevage et la consommation d'énergie.

Le Plan Climat prévoit d'engager la transformation de nos systèmes agricoles pour réduire les émissions et améliorer le captage du carbone dans les sols. Il s'articule autour de 5 axes qui seront discutés lors des Etats Généraux de l'Alimentation :

- les pratiques de consommation alimentaire et leurs impacts sur les émissions de gaz à effet de serre, en réduisant par exemple le gaspillage alimentaire ;
- la réduction des quantités d'engrais azotés ;
- la mobilisation des nouvelles technologies ;
- un plan d'actions pour la protection des sols, la lutte contre leur artificialisation et la souveraineté alimentaire ;
- des mesures pour renforcer la séquestration du carbone dans les sols.

Par ailleurs, le « **Land Degradation Neutrality Fund** » a été lancé le 17 septembre 2017 pour soutenir la gestion durable des terres.

2

L'agriculture est aujourd'hui le 2^e secteur émetteur de gaz à effet de serre, derrière les transports, avec 17 % des émissions en 2016.



Lancé le **20 juillet 2017**, les Etats généraux de l'alimentation (EGA) sont organisés en 2 chantiers :
- la création et la répartition de la valeur ;
- l'alimentation saine, sûre, durable et accessible.

Ils ont été conclus le 21 décembre 2017 par le Premier ministre.



S'adapter au changement climatique

La France est elle aussi confrontée aux impacts du changement climatique. Il faut s'attendre, en métropole dans un horizon proche (2021-2050) à :

- une hausse des températures moyennes entre 0,6 et 1,3°C (plus forte dans le Sud-Est en été) ;
- une augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur en été, en particulier dans les régions du quart Sud-Est ;
- Dans les outre-mer, les températures pourraient augmenter fortement (jusqu'à 3,5°C), alors que les précipitations devraient diminuer, en particulier pendant la saison sèche.

Un nouveau PNACC

Le gouvernement publiera début 2018 – après une période de consultation – un nouveau **Plan national d'adaptation au changement climatique** (PNACC) qui sera mis en œuvre pendant le quinquennat. Son objectif sera de mieux protéger les Français face aux événements climatiques extrêmes, mais aussi de construire la résilience des principaux secteurs de l'économie (agriculture, industrie, tourisme) face aux changements climatiques.



Nicolas Hulot a installé le **12 octobre 2017** une **commission spécialisée au sein du Conseil national de la transition écologique (CNTE)**. Cette commission a vocation à orienter les actions de l'Observatoire national sur les **effets du réchauffement climatique (Onerc)** pour les **intégrer dans les politiques publiques en France**.





Mettre fin à l'importation de produits contribuant à la déforestation

Lutter contre le changement climatique, c'est permettre à tous de mieux consommer. Le plan climat prévoit de mettre fin rapidement à la « déforestation importée », c'est-à-dire l'importation de **produits qui conduisent à la destruction des 3 grandes forêts tropicales du monde**

(Amazonie, Asie du Sud Est et Bassin du Congo), par exemple pour la production d'huile de palme ou de soja non durable.

La déclaration de New York sur les forêts signée en parallèle de l'accord de Paris, prévoit de **diviser par 2 la déforestation en 2020 et d'y mettre fin en 2030**. Dans le cadre de l'Accord de Paris, plusieurs initiatives ont été lancées pour faire en sorte que la production de certains produits comme l'huile de palme ou le soja ne conduisent plus à la déforestation.

Par ailleurs, la France préside la déclaration d'Amsterdam pour une évolution de la filière de production d'huile de palme.

10

La déforestation est responsable de plus de 10% des émissions de gaz à effet de serre.



La France se mobilise contre la déforestation et s'est associée aux Déclarations d'Amsterdam, dont elle assurera la présidence au premier semestre 2018. Elle prendra également, en 2018, la présidence de l'initiative sur les forêts d'Afrique Centrale (CAFI). **CAFI est une initiative multi-bailleurs** réunissant l'Allemagne, la Corée du Sud, la France, la Norvège, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Union européenne. **Ciblé sur six pays d'Afrique Centrale** (la République Démocratique du Congo, le Gabon, la République du Congo, le Cameroun, la République centrafricaine, et la Guinée Equatoriale), l'objectif principal de l'initiative est de lutter contre la déforestation dans le Bassin du Congo.

Intensifier la mobilisation internationale sur la diplomatie climatique





Soutenir les acteurs non gouvernementaux qui agissent pour le climat

Réussir la mise en œuvre de l'Accord de Paris passe par une mobilisation de tous. Cette volonté nécessite la mobilisation des acteurs non gouvernementaux qui ont un rôle clé à jouer aux côtés des Etats.

La France accueillera ceux qui veulent agir pour le climat et leur donnera l'occasion de poursuivre leur mobilisation à l'occasion des COP23 et COP24. Paris organisera des événements permettant d'accélérer leur engagement pour la planète.

Retour sur une date historique pour le climat

En décembre 2015, 195 pays se sont engagés à agir pour le climat, une première dans l'histoire des négociations internationales.

195

En décembre 2015, 195 pays se sont engagés à agir à travers l'adoption de l'Accord de Paris, premier texte universel sur le climat.

Agenda

Rendez-vous fin 2018 pour la COP24 à Katowice en Pologne.



Initié par le **Président de la République le 1er juin 2017**, ***Make Our Planet Great Again*** est une plateforme dédiée aux chercheurs, aux entreprises, aux étudiants et aux ONG du monde entier. Avec près de 12 000 messages déposés et 600 projets venant de tous les continents, majoritairement des Etats-Unis, ***Make Our Planet Great Again*** illustre la dynamique mondiale pour agir collectivement sur les enjeux climatiques.

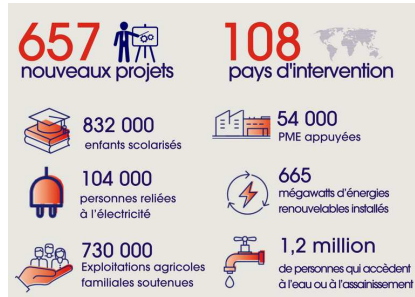


Accompagner les pays en développement dans la lutte contre le dérèglement climatique

Chiffres AFD 2016

Dans le cadre de l'Accord de Paris, **les pays industrialisés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars de financements** pour les pays en développement en 2020. Cet engagement doit leur permettre de réduire leurs émissions, par exemple en luttant contre la déforestation ou en choisissant les énergies renouvelables. Cette mobilisation doit aussi aider les victimes du dérèglement climatique pour la reconstruction de logements et d'infrastructures après le passage d'un ouragan ou pour se prémunir des effets de la sécheresse dans l'agriculture.

Avec le Plan Climat, la France réaffirme les engagements qu'elle a pris dans le cadre de l'Accord de Paris pour appuyer les pays en développement, notamment par l'action de l'Agence Française de Développement. **La France s'engagera pleinement pour soutenir la reconstitution des deux fonds du mécanisme financier de l'Accord de Paris** : le Fonds pour l'environnement mondial, pour lequel les discussions ont commencé, ainsi que celles, à venir, du Fonds vert pour le climat.



Zoom sur l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables

Lancée à la COP21 par les chefs d'Etat et de gouvernement africains, l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI) est ambitieuse : elle vise à installer sur le continent 10 GW de capacité nouvelle en énergie renouvelable d'ici 2020, et 300GW en 2030, tout en fournissant un accès universel à l'énergie durable. Ceci revient pour 2030 à doubler la capacité énergétique actuelle du continent et nécessite une refonte en profondeur des cadres réglementaires pour mobiliser des investissements ainsi qu'un large effort de renforcement des capacités.

PLAN CLIMAT

1 planète, 1 plan

LE PLAN CLIMAT C'EST...

TOURNER LE DOS
AUX ÉNERGIES FOSSILES

FAIRE ENTRER L'ACCORD DE PARIS
DANS LE QUOTIDIEN DES FRANÇAIS

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES
ET L'INNOVATION



UNE AIDE POUR
REEMPLACER SON ANCIENNE
VOITURE PAR UN VÉHICULE PROPRE,
NEUF OU D'OCCASION

DES AIDES
POUR PRODUIRE ET
CONSOMMER SA PROPRE
ÉLECTRICITÉ

UN ACCOMPAGNEMENT
POUR TOUS LES FOYERS
EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
À REVENUS MODESTES



UNE MOBILISATION
DES CITOYENS AVEC
«MON PROJET POUR LA PLANÈTE»



L'INTERDICTION
DE TOUT PROJET D'EXPLOITATION
D'HYDROCARBURES



LA LUTTE CONTRE
LA DÉFORESTATION EN CHANGEANT
NOTRE CONSOMMATION

DES FINANCEMENTS
POUR DES SOLUTIONS BASÉES
SUR LA NATURE

rendez-vous sur

WWW.ECOLOGIQUE-SOLIDAIRE.GOUV.FR

pour consulter la totalité du plan

#1PLANÈTE1PLAN